CONVENTION CONCERNANT L' UTILISATION DU PIGEONNIER

e, soussigné (e)demeurantles Bois du Cerf
luméro de téléphone :
éserve le pigeonnier pour une réunion familiale
Date :
leures :
lombre de personnes :

J'ai bien pris note que le syndicat des copropriétaires dégage toute responsabilité en cas d'accident et je me reconnais comme responsable des dommages causés par mes invités à l'intérieur du pigeonnier et de la résidence.

Je déclare recevoir mes invités pour mon compte et non pas pour une autre personne et je déposerai à la loge la liste nominative de mes invités afin que l'accès dans la résidence leur soit facilité.

Durant la réunion je m'engage à veiller personnellement à ne pas gêner les résidents et à ce que l'ambiance sonore ne soit pas audible à l'extérieur du pigeonnier.

Les véhicules de mes invités non résidents stationneront sur les parkings communaux.

Je m'engage à respecter les clauses concernant l'utilisation du pigeonnier dont je reconnais avoir pris connaissance, ainsi qu'à laisser les locaux dans l'état de propreté où je les ai trouvés lors de la visite des lieux.

Je remets ce jour 2 chèques :

- 1 chèque de 500 € (caution) à l'ordre du Club des Bois du Cerf
- 1 chèque de 150 € (location) à l'ordre du Club des Bois du Cerf

Fait à Etiolles, le

Nom, prénom et signature